

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation du Conseil Communautaire : 19 Septembre 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : 19 Septembre 2017

Le 26 Septembre l'année deux mille dix-sept à 18h30 à Léognan

Espace Culturel G.BRASSENS

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	A		DUFRANC Michel (Maire)		Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François		M.FATH
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	A		BENCTEUX Laure		M.BARRERE
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard		M.TAMARELLE
BETES Françoise	P		HARRIS Marie-Jo	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance

Le procès-verbal du 28 Juin 2017 est adopté

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-1097 modifié du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987 portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

Vu le décret n°88-547 modifié du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n°92-843 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Vu le décret n°92-865 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,

Vu le décret n°95-31 du 10 janvier 1995 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n°2006-1690 modifié du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu la consultation préalable du comité technique lors de sa séance du 7 septembre 2017,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSÉ :

Monsieur le Président propose d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Montesquieu en créant des emplois suite à des avancements (réussite à examen professionnel et ancienneté) et de préciser que pour des avancements de grade les fonctions de ces grades sont différentes et qu'une nouvelle définition des fonctions des agents est nécessaire, même si parfois l'évolution des missions peut être très mince.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Également, suite aux différentes orientations retenues lors du vote du budget primitif de 2017, il est proposé de créer les emplois suivants : assistante administrative, chargé d'éditions, directeur général adjoint des services (recrutement sur le grade d'administrateur).

Suite à la réorganisation du service systèmes d'informations – télécommunications présentée lors cette séance la création d'un emploi d'attaché et la suppression d'un emploi de technicien principal de 2ème classe.

Enfin, la création d'un emploi de chargé de relations entreprises affecté au service emploi.

Avancement de grade :

- Création de trois emplois d'adjoint technique principal de 2ème classe et suppression de trois emplois d'adjoint technique

Ces créations permettraient de faire bénéficier d'un avancement de grade à 3 agents affectés à la crèche de Cadaujac «La Souris Verte» et à la crèche de Léognan «La maison des Pichoun's».

- Création d'un emploi d'agent de maîtrise principal et suppression d'un emploi d'agent de maîtrise

Il s'agit de nommer un agent sur un grade d'avancement le technicien/travaux régie du service Technique.

- Création de quatre emplois d'adjoints administratifs principaux de 1ère classe et suppression de quatre emplois d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe

Cette ouverture de poste est destinée à pouvoir faire bénéficier des avancements de grade à des agents affectés au service des Ressources Humaines, finances (2 agents) et Urbanisme.

- Création d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe et suppression d'un emploi de rédacteur principal de 2ème classe

Il s'agit de nommer sur un grade d'avancement l'assistante du service traitement des déchets également secrétaire d'un syndicat intercommunal.

- Création de trois emplois d'adjoints d'animation principaux de 2ème classe et suppression de trois emplois d'adjoint d'animation territorial

Ces ouvertures de postes sont destinées à pouvoir faire bénéficier à deux agents d'un avancement de grade par ancienneté affectés à la crèche de Castres «Maison de la petite enfance», à la crèche de Martillac «Emile et Zime» et à un agent suite à la réussite à un examen professionnel à la crèche de saint Médard `Eyrans «Les P'tis Lous».

- Création d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 1ère classe et suppression de d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2ème classe

Il s'agit de nommer sur un grade d'avancement un agent du service traitement des déchets.

- Création de quatre emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe et suppression de quatre emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Ces ouvertures de postes sont destinées à pouvoir faire bénéficier à quatre agents d'un avancement de grade par ancienneté affectés à la crèche de La Brède «Tom Pousse», la crèche de Léognan «La maison des Pichoun's», la crèche de Saint Médard 'Eyrans «Les P'tis Lous» et la crèche de Castres «Maison de la petite enfance».

- Création de quatre emplois d'Éducateur principaux de jeunes enfants et suppression de quatre emplois d'Éducateur de jeunes enfants

Ces ouvertures de postes sont destinées à pouvoir faire bénéficier à quatre agents d'un avancement de grade par ancienneté affectés à la crèche de Martillac «Emile et Zime» (directrice), la crèche de Cadaujac «La Souris Verte», la crèche de Castres «Maison de la petite enfance» et le service relais assistantes maternelles.

Recrutement externe :

Assistante administrative :

Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial

Cette création de poste permettra d'assurer diverses tâches de secrétariats administratifs.

Chargé d'éditions :

Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe

Cette création d'emploi sur l'emploi de chargé d'éditions permettrait :

- En suivant la stratégie fixée en amont et la ligne éditoriale établie, le (la) chargé(e) d'éditions rédigera les contenus (interne et externe) sur les différents supports de communication : articles pour le magazine l'esprit communautaire, le rapport d'activité, les communiqués et dossier de presse, les dépliants d'information...,
- Contextualiser, vulgariser et synthétiser l'information,
- Valoriser et communiquer les projets réalisés et à venir,
- Couvrir certains événements sur le terrain, enquêter sur un sujet, interviewer,
- Rechercher ou créer des contenus photos et gérer la photothèque,
- Créer les visuels et mettre en page les différents supports de communication,
- Veiller à la diffusion des supports édités,
- Participer aux activités du service communication (interne et externe).

Directeur Général Adjoint des Services sur le grade d'administrateur :

Rattaché(e) directement à la Directrice générale des services, membre de la Direction générale et responsable de l'ensemble des projets transversaux.

Dans le cadre de sa réorganisation interne, et dans une démarche d'accompagnement au changement, le (la) Directeur(trice) Général(e) Adjoint(e) aura pour missions :

- **Missions :**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Accompagner l'autorité territoriale, les élus et la Directrice générale des services dans la définition et l'exécution des orientations stratégiques et de l'action publique de la collectivité,
- Apporter une contribution fortement positive à la dimension managériale de l'organisation générale, en étant force de proposition et de conseils et en favorisant la conduite du changement et des projets, dans un souci de transversalité, de construction partagée et d'agilité de l'organisation,
- Piloter et animer le management opérationnel en développant un encadrement de proximité dynamique tant dans la planification que dans le suivi opérationnel des projets,
- Assurer la promotion de l'animation et la qualité des services aux usagers dans la mise en œuvre d'une politique innovante ainsi que dans l'ensemble des projets visant au rayonnement de la collectivité,
- Accompagner et animer le Conseil de Développement.

Assister les élus pour la définition des orientations stratégiques communautaires,

Participer à la définition du projet global de la collectivité et sa stratégie de mise en œuvre,

Assister et accompagner les élus et la direction pour la définition des orientations stratégiques :

- Les accompagner dans les processus décisionnels,
- Conseiller et alerter sur les risques techniques, juridiques et financiers,
- Conduire une démarche d'amélioration en continu et formuler des recommandations traduisant les attentes et les orientations politiques des élus en projets.

Piloter les différents projets stratégiques communautaires

- Accompagner l'élaboration et le pilotage de la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources,
- Accompagner les projets stratégiques en les traduisant en projets de service,
- Superviser la mise en œuvre des projets,
- Accompagner la conception une organisation interne en adéquation avec le contexte financier et les projets,
- Évaluer, adapter et moderniser les services, arbitrer et opérer des choix.

Superviser le management des services pour tous projets transversaux

- Montage financier de projets et suivi, mener une recherche active de financement (fonds européen, collectivités territoriales, réponses à appels à projets...),
- Coordonner et animer l'ensemble des services,
- Définir les objectifs et les indicateurs de performances,
- Évaluer les contributions collectives et individuelles,
- Optimiser le fonctionnement et l'organisation des services.

Mener des actions de partenariat et animer un réseau de partenaires

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Développer et entretenir le réseau relationnel professionnel permettant de promouvoir la position de la Communauté de Communes de Montesquieu,
- Favoriser les échanges intercommunaux.

Également, il est proposé la création d'un **emploi de directeur général adjoint des services d'un établissement public de coopération intercommunale de 40 000 à 80 000 habitants**.

Des **seuils démographiques** régissent la création des emplois fonctionnels par l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale.

Les seuils démographiques renvoient au recensement d'une population déterminée en nombre d'habitants. La population légale à prendre en compte est celle du recensement réalisé par l'INSEE constatant les nouveaux effectifs de population.

La population prise en compte est la population dite «totale», obtenue par l'addition de la population municipale avec la population comptée à part (R 2151-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). La technique de l'**assimilation** est utilisée pour déterminer le seuil démographique de certains établissements.

Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) peuvent créer des emplois fonctionnels de direction s'ils répondent aux conditions de seuils démographiques par assimilation.

L'assimilation repose sur la somme des populations des communes regroupées.

Cette création d'emploi permettrait de prendre en compte la population dite «totale» de la Communauté de Communes de Montesquieu soit :

Commune	Population municipale	Population comptée à part	Total
Ayguemorte les Graves	1 172	16	1 188
Beautiran	2 157	26	2 183
Cabanac et Villagrains	2 279	26	2 305
Cadaujac	5 845	198	6 043
Castres Gironde	2 266	22	2 288
Isle Saint Georges	537	40	577
La Brède	4 121	473	4 594
Léognan	9 912	224	10 136
Martillac	2 800	93	2 893
Saint Médard d'Eyrans	2 924	120	3 044
Saint Morillon	1 606	20	1 626
Saint Selve	2 685	33	2 718
Saucats	2 629	40	2 669
	40 933	1 331	42 264

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Chef de projets Système d'Informations Géographiques sur le grade d'attaché

- **Missions :**

Concevoir, développer et administrer le Système d'Information Géographique (SIG)

- Structurer et modéliser les bases de données géographiques et numériques,
- Intégrer des données dans le SI,
- Administrer le système d'information géographique et les applications métier utilisant de la donnée géolocalisée,
- S'assurer des évolutions technologiques (géo-positionnement, cartes graphiques, etc.),
- Effectuer des études comparatives de solutions mises en œuvre dans d'autres collectivités / ets. Publics,
- Être force de proposition auprès des élus et de la Direction pour développer les usages du SIG,
- Rédiger des rapports annuels d'utilisation du SIG.

Piloter, mettre en œuvre et évaluer les projets SIG

- Réaliser des études d'opportunité et de faisabilité mesurant les enjeux et risques (techniques, financiers, organisationnels) des projets de mise en œuvre,
- Définir les ressources nécessaires,
- Définir et rédiger des clauses techniques, des spécifications fonctionnelles et rédiger les cahiers des charges,
- Avec le service des marchés publics, rédiger les pièces administratives des consultations (DCE),
- Suivre l'exécution des marchés liés au SIG,
- Superviser le déroulement global des projets,
- Gérer la diffusion des données SIG auprès des partenaires de la Communauté de Communes de Montesquieu (BE, Ets. Publics, Collectivités) dans le cadre de conventions d'échange de données,
- Travailler en collaboration avec le pôle SIG du GIP AtGeri dans le cadre du projet PIGMA,
- Intégrer et diffuser les données thématiques du SIG sur le site Internet,
- Accompagner les utilisateurs dans leur apprentissage des technologies de l'information géographique,
- Concevoir et réaliser des documentations et manuels didactiques.

Administrer et valoriser les bases de données métiers de la Communauté de Communes de Montesquieu et accompagner ses utilisateurs



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Participer à la gestion du parc applicatif utilisé par les différents services et des bases de données métier qui y sont associées (SIG web, autorisation des droits des sols),
- Participer au développement du parc applicatif utilisé par les différents services (portail de l'urbanisme, solutions dédiées à la gestion des métiers actuels de la Communauté de Communes de Montesquieu – services techniques, environnement - et ceux à venir),
- Valoriser le patrimoine d'informations de la Communauté de Communes de Montesquieu ,
- Réaliser et gérer un portail Opendata,
- Réaliser des documents cartographiques d'aide à la décision des services,
- Réaliser des formations sur la plateforme cartographique de la Communauté de Communes de Montesquieu à destination des agents et des mairies,
- Conseiller et accompagner les agents et les élus dans le cadre de leur utilisation quotidienne des services informatiques, et applications logicielles.

Piloter un observatoire territorial

- En relation avec les différents pôles de la Communauté de Communes de Montesquieu vie locale :
- Définir et mettre en place les indicateurs nécessaires à la conduite de l'observatoire,
- Collaborer avec les partenaires de la Communauté de Communes de Montesquieu afin de récupérer les données nécessaires,
- Restituer et mettre à jour l'information sous forme de cartographies, de rapports et autres supports de restitution,
- Animer l'observatoire.

Cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel de droit public recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans dans les conditions de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, si aucune candidature d'agent titulaire ne correspond aux besoins de la Communauté de communes de Montesquieu ; à cet effet, le niveau de recrutement de l'agent devra correspondre aux conditions d'accès au concours externe d'attaché et la rémunération de l'agent sera déterminée par rapport au grade des attachés sur le traitement de la fonction publique territoriale et la catégorie hiérarchique des fonctions exercées.

Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

Chargé de relations entreprises :

A ce jour, l'emploi est occupé par un agent dont le contrat arrive à échéance.

Dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi a notamment pour objectif de permettre aux personnes éloignées du marché du travail d'accéder à l'emploi suivant deux axes complémentaires : l'accès progressif à l'emploi pérenne sur la base d'actions



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

d'insertion professionnelle pour développer les compétences, et l'accès direct à l'emploi sur la base d'actions de mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi.

• **Missions :**

- Identifier les besoins en compétences des entreprises du territoire,
- Collecter des offres d'emploi et mettre en relation les demandeurs d'emploi,
- Situer et analyser le marché local de l'emploi,
- Organiser une prospection ciblée à partir des profils des demandeurs d'emploi en lien avec les référents,
- Rencontrer les demandeurs d'emploi et effectuer la mise en relation avec l'employeur,
- Prospecter l'offre d'insertion par l'économie proposée notamment par les établissements publics,
- Informer les entreprises sur les mesures d'aide à l'emploi,
- Assurer le suivi recrutement pendant la période d'essai,
- Maintenir le contact avec l'employeur jusqu'au sixième mois suivant l'embauche,
- Participer à la mise en place des différentes actions proposées dans le cadre de l'animation économique du territoire notamment l'organisation de cafés recrutement, des visites d'entreprises, la réunion annuelle du club des 1000 et le forum emploi,
- Assurer la relation avec le service développement économique.

Cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel de droit public recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans dans les conditions de l'article 3-3-1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée compte tenu du financement spécifique de cet emploi, si aucune candidature d'agent titulaire ne correspond aux besoins de la Communauté de communes de Montesquieu ; à cet effet, le niveau de recrutement de l'agent devra correspondre aux conditions d'accès au concours externe d'assistant socio-éducatif et la rémunération de l'agent sera déterminée par rapport au grade des assistants socio-éducatifs indexée sur le traitement de la fonction publique territoriale et la catégorie hiérarchique des fonctions exercées.

Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

Les créations et suppressions d'emplois se feraient de la façon suivante :

- **Décide de la création des emplois suivants à compter du 1^{er} octobre 2017 :**

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	Administrative	C	35/35ème	Recrutement externe
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Recrutement externe

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- **Décide de la création des emplois suivants à compter du 1^{er} novembre 2017 :**

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Administrateur	1	Administrative	A	35/35ème	Recrutement externe
Adjoint administratif territorial	1	Administrative	C	35/35ème	Recrutement externe
Assistant socio-éducatif (chargé de relations entreprises)	1	Sociale	B	35/35ème	Recrutement externe

- **Décide de la création des emplois suivants à compter du 1^{er} décembre 2017 :**

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint technique principal de 2ème classe	3	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Agent maîtrise principal	1	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint administratif principal de 1ère classe	4	Administrative	C	35/35ème	Avancement de grade
Rédacteur principal de 1ère classe	1	Administrative	B	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	3	Animation	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	Animation	C	35/35ème	Avancement de grade
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	4	Médico-sociale	C	35/35ème	Avancement de grade
Éducateur principal de jeunes enfants	4	Social	B	35/35ème	Avancement de grade

- **Décide de la création des emplois suivants à compter du 1^{er} mai 2018 :**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Directeur général adjoint des services d'un EPCI de 40 à 80 000 habitants	1	Emploi fonctionnel		35/35ème	Directeur général adjoint des services d'un EPCI de 40 à 80 000 habitants

- **Décide la suppression des emplois suivants à compter du 1^{er} octobre 2017 :**

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Technicien principal de 2ème classe	1	Technique	B	35/35ème	Suppression d'emploi - suite à fin de contrat

- **Décide la suppression des emplois suivants à compter du 1^{er} décembre 2017 :**

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint technique territorial	3	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Agent de maîtrise	1	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint administratif principal de 2ème classe	4	Administrative	C	35/35ème	Avancement de grade
Rédacteur principal de 2ème classe	1	Administrative	B	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint d'animation territorial	3	Animation	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	Animation	C	35/35ème	Avancement de grade
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	4	Médico-sociale	C	35/35ème	Avancement de grade
Éducateur de jeunes enfants	4	Social	B	35/35ème	Avancement de grade

- **Autorise** Monsieur le Président à pourvoir les emplois prévus ci-dessus et l'habiliter à effectuer les démarches nécessaires et signer les pièces correspondantes,



Envoyé en préfecture le 04/10/2017

Reçu en préfecture le 04/10/2017

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20170926-2017_106A-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/106

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- **Autorise** Monsieur le Président à pourvoir éventuellement l'emploi de Chef de projets Système d'Informations Géographiques par contrat éventuellement,
- **Dit** que l'emploi de Chef de projets Système d'Informations Géographiques d'acheteur public (s'il n'est pas fonctionnaire titulaire) sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire du grade des attachés, si aucune des candidatures ne correspondaient aux besoins de la communauté de communes de Montesquieu,
- **Dit** que l'emploi de Chargé de relations entreprises (s'il n'est pas fonctionnaire titulaire) sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs, si aucune des candidatures ne correspondaient aux besoins de la communauté de communes de Montesquieu, celle-ci bénéficiant d'un financement correspondant à ces charges de personnel sur la base d'une convention de partenariat avec le PLIE des Graves,
- **Dit** que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la communauté de communes de Montesquieu.

Fait à Martillac, le 26 Septembre 2017

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement